

LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

Conseil du 21 avril 2022



COMMUNE D'ESNEUX

MICHEL CREPIN REMPLACE PIERRE GUSTIN EN TANT QUE CONSEILLER ÉCOLO

Collège communal

La démission de Monsieur Pierre Gustin de ses fonctions de conseiller écolo a été approuvée par le Conseil. Monsieur Michel Crepin, douzième suppléant sur la liste écolo, prends sa place. Monsieur Crepin est entré en fonction après avoir prêté le serment constitutionnel lors de la séance publique du Conseil.

TOUT ROULE POUR LE PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ (PCM)

Mobilité - Laura Iker

0478.255.543/04.380.56.00 – laura.iker@spge.be

Le PCM, c'est quoi ? Le PCM propose des mesures concrètes permettant d'améliorer la mobilité de tous. Il définit les lignes d'action et les priorités pour les 10-15 années à venir, en intégrant les aspects de mobilité, d'aménagement du territoire et de qualité de l'environnement.

La Wallonie et la commune d'Esneux ont confié l'étude du PCM aux bureaux d'études Espaces-Mobilités et ICEDD. Une enquête publique, avec une séance de questions-réponses, avait été ouverte l'année passée à cet effet. Le PCM vient désormais d'être approuvé par le Conseil communal, et un tableau de suivi des actions veillera à sa mise en œuvre, son suivi et son l'évaluation.

LES TRAVAUX PLACE DU ROI ALBERT ET SAUCY VONT POUVOIR DÉBUTER

Urbanisme - Adrien Calvaer

0485.922.669 – adrien@calvaer.be

Les plans concernant l'aménagement de la place du Roi Albert et d'un parking place Saucy, suite aux travaux du pont de Tilff, ont été quelque peu modifiés. Cela concerne principalement Le raccordement entre le rond-point et la place du Roi Albert, dont l'accès a été modifié afin de répondre à un audit de sécurité, ainsi que l'aménagement de la place Saucy. Le Conseil ayant approuvé les modifications de l'étude, la suite de la procédure est un marché conjoint entre le SPW et la commune d'Esneux.

LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

Conseil du 21 avril 2022



COMMUNE D'ESNEUX

UN APPEL PUBLIC À PROJET VA ÊTRE LANCÉ POUR LE SITE DES PRÉS DE TILFF

Urbanisme - Adrien Calvaer

0485.922.669 – adrien@calvaer.be

Historiquement, les prés de tilff, avec ses piscines en plein air, étaient consacrés aux loisirs, au sport et au bien-être. Sur la même ligne, la Commune d'Esneux souhaite doter le site d'activités de qualité, conviviales, attractives et pérennes. Les propositions de projet sont attendues pour le 30 septembre 2022.

Le projet devra, bien entendu, s'intégrer à la vie locale, et respecter les règles d'urbanisme et d'aménagement du territoire, avec notamment deux conditions :

- Avoir un impact positif sur le ruissellement des eaux, car une partie du site se trouve en zone inondable.
- Les activités devront relever des loisirs et/ou du sport, car dans le Plan de secteur, le site est une zone de loisirs.

COMPTES 2021 : DES PROVISIONS POUR LES DÉPENSES DES INONDATIONS

Finances - Pierre Georis

0498.581.013 – pierre.georis@esneux.be

Les comptes de l'exercice 2021 affichent des recettes à l'exercice propre de 22.226.054,22€ et des dépenses de 21.076.648,44€. Le résultat du compte 2021 dégage un boni de 894.014,89€. L'année 2021, ayant connu pandémie et inondations, ne nous permet pas de tirer facilement des conclusions sur l'équilibre structurel des finances communales.

La reconstruction après les inondations engendrera des frais sur plusieurs exercices, même s'il est pour l'instant impossible d'en déterminer le montant. Dès lors, des provisions ont été constituées avec les montants non utilisés des aides reçues : 1.500.000 € pour les dotations inondations et 1.550.000 € pour les aides relogement. Pour information, le gouvernement wallon avait octroyé 1.870.370,37 € de dotations inondations et 3.735.854,13 € pour le relogement.

Les principaux enjeux à l'avenir : faire face à l'inflation, qui impacte les salaires, notamment le coût des pensions des agents statutaires, qui devrait augmenter de près de 500.000€ dans les 10 ans.